

# LA NOTE

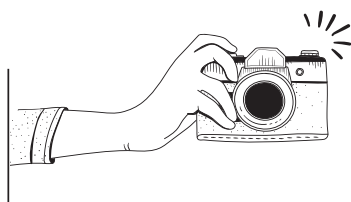
de Mantes-la-Ville

MAGAZINE MUNICIPAL

N°161 • MARS - AVRIL 2026



L'avenue Jean Jaurès  
modernisée et apaisée



RÉTROSPECTIVE

# Arrêt sur images



## Opération 1 arbre 1 naissance

Samedi 7 février, les enfants nés en octobre, novembre, décembre 2025 ont été célébrés lors de l'opération 1 arbre, 1 naissance. Les familles ont été invitées à contribuer à la plantation d'un arbre à l'école Armand Gaillard. Une jolie manière de sensibiliser à la préservation de l'environnement dès le plus jeune âge.

## 12 627,25 euros pour le Téléthon

Samedi 7 février, un chèque a été remis à l'AFM-Téléthon en mairie. Grâce à la mobilisation de tous, en particulier des associations mantevilloises, le montant s'élève à 12 62, 25 euros. Bravo et merci !



## Cérémonie de la citoyenneté

Moment solennel ce mardi 10 février, puisque s'est tenue la cérémonie de la citoyenneté en mairie. A cette occasion, les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales ont reçu leur carte d'électeur.



## SOMMAIRE

- 02 ARRÊT SUR IMAGES
- 04 À LA UNE
- 06 ÇA C'EST PASSÉ À MLV
- 07 ILS FONT LA VILLE
- 08 DOSSIER
- 14 LA VARIATION
- 15 MA VILLE EN ACTION
- 16 HISTOIRE
- 18 SÉCURITÉ
- 19 TERRITOIRE
- 20 S'ÉVADER
- 22 BON À SAVOIR
- 23 TRIBUNES LIBRES

**Mantes-la-Ville**

Mairie de Mantès-la-Ville  
Place de la Mairie  
78711 Mantès-la-Ville  
Tél. : 01 30 98 55 49  
[www.manteslaville.fr](http://www.manteslaville.fr)

## Chères Mantevilloises, Chers Mantevillois,

Vous le voyez au fil des semaines, Mantès-la-Ville se transforme.

D'abord à Mantès-Université, où l'aménageur mène une concertation publique pour en faire un quartier dynamique, attractif, et qui corresponde à vos besoins. Des avancées sont déjà là : les travaux du futur IUT démarrent tandis que la réhabilitation de la halle Sulzer se poursuit et que, la première pierre de l'école intercommunale a été posée.

Les travaux de l'avenue Jean Jaurès se sont achevés dans les délais. Ils permettent de bénéficier d'une entrée de ville moderne, avec une circulation apaisée et une plus grande sécurité pour ses différents usagers. Ces travaux réalisés en un temps record, redonnent une nouvelle image à l'un des axes majeurs de notre ville.

Côté sportif, très attendu également après

l'incendie de 2021, le chantier du nouveau gymnase a démarré. Ce futur équipement pourra être utilisé toute l'année en autonomie grâce à son terrain multi-sport accessible à tous.

Au stade du Moulin des Rades, 4 terrains de padel viennent d'être inaugurés. Ils permettent d'accueillir des compétitions nationales et internationales et complètent la réhabilitation du site.

Les 15 et 22 mars auront lieu d'importantes échéances citoyennes. Les élections municipales permettent à la démocratie de s'exprimer et en sont, même, le socle en rendant le pouvoir accessible, concret et participatif. Vous retrouvez dans ce numéro les informations pratiques sur le déroulement du scrutin.

Je vous souhaite une bonne lecture,

**Sami Damergy**  
Maire de Mantès-la-Ville  
Conseiller régional d'Île-de-France



### La Note de Mantès-la-Ville N° 161 : Mars - Avril 2026

Directeur de la publication: Sami Damergy | Rédactrice en chef : Anne-Marie Delaunay | Rédaction : Lucile Giroussens  
| Conception : Elodie Pousse | Crédits photo: Mairie de Mantès-la-Ville sauf mention contraire | Dépôt légal: mars 2026 |  
Impression: Imprimerie Desbouis Gresil | Distribution : Champar | Tirage: 10 400 exemplaires.

INFOS PRATIQUES

# Élections municipales, trouvez votre bureau de vote

**I** >> Bureau n°01 & 02  
École primaire Jean Jaurès  
Place de la Mairie  
78711 Mantes-la-Ville

>> Bureau n°03  
École primaire Jean Jaurès  
Place de la Mairie  
78711 Mantes-la-Ville

>> Bureau n°04  
École primaire Jean Jaurès  
Place de la Mairie  
78711 Mantes-la-Ville

**B** >> Bureau n°05  
École primaire Armand Gaillard  
20 bis rue Karl Marx 78711  
Mantes-la-Ville

**C** >> Bureau n°06  
École Maternelle Guy de Maupassant  
Rue Victor Schoelcher  
78711 Mantes-la-Ville

**D** >> Bureau n°07 & 08  
École Maternelle des Merisiers  
Rue Jean Moulin  
78711 Mantes-la-Ville

**F** >> Bureau n°09 & 12  
École Primaire Hauts-Villiers  
Avenue de l'Yveline  
78711 Mantes-la-Ville

**G** >> Bureau n°10  
École Primaire de la Sablonnière  
97 avenue du Mantois  
78711 Mantes-la-Ville

**H** >> Bureau n°11  
École Maternelle des Coutures  
Rue Max Pol Fouchet  
78711 Mantes-la-Ville

**A** >> Bureau n°13  
École Maternelle des Alliers de Chavanne  
Rue des Soupirs  
78711 Mantes-la-Ville

La référence et l'adresse de votre bureau de vote sont inscrits sur votre carte électorale. Vous les trouverez à côté de la mention « lieu de vote. » Vous pouvez également retrouver votre bureau de vote et vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales via le téléservice « Interroger sa situation électorale ».



## Transport gratuit à la demande pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Ce dispositif solidaire permet aux Mantevillois concernés de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour exercer leur droit de vote en toute sérénité. Un véhicule adapté est mis à disposition uniquement sur rendez-vous, afin de garantir un service de qualité, ponctuel et sécurisé.

### Qui peut en bénéficier ?

- Seniors ayant des difficultés à se déplacer seuls
- Personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, temporaire ou permanente

### Comment réserver son transport ?

Les personnes intéressées doivent impérativement prendre rendez-vous au préalable auprès du service Relation Citoyen, durant les horaires d'ouverture de la mairie ou par téléphone :  
Tél. : 01 30 98 43 53 - 06 24 69 39 63

**Il est recommandé de réserver le plus tôt possible, afin de garantir la disponibilité du véhicule et l'organisation des tournées.**

## Vote par procuration

[www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

### Je veux voter par procuration

#### Utilisez FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

#### Accès NC Connect

si vous êtes électeur en Nouvelle-Calédonie

### Comment ça marche ?



## À savoir

### Pensez à la vérification de votre situation électorale :

Grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale », vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données : [www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale](http://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale).

### Les documents nécessaires pour voter :

Le jour du scrutin, pour pouvoir voter, il faut présenter un document d'identité (avec photo) et votre carte électorale. La carte électorale n'est pas obligatoire pour aller voter : la preuve de votre inscription sur les listes électorales suffit. Parmi les documents d'identité acceptés se trouvent :

- Une **carte nationale d'identité** ou (en cours de validité ou périmée depuis moins de cinq ans)

- un **passport** (en cours de validité ou périmé depuis moins de cinq ans)



**Attention, la carte d'identité ou le permis de conduire sous format numérique ne sont pas acceptés.**



## Un nouvel accueil pour tous

La structure du Domaine de la Vallée a rouvert ses portes en fin d'année avec une nouvelle formule et après une rénovation complète menée par les services techniques.

Une structure ouverte à tous ! C'est désormais le point d'accueil de la structure qui a rouvert après une importante réhabilitation. La Bulle a été pensée comme un lien, convivial pour tous les publics, jeunes, familles, associations et institutions, grâce à une programmation élargie.

Disposant d'un accueil ouvert en continu du lundi au vendredi, elle permet aux enfants et aux familles de se réapproprier le lieu et de l'utiliser en fonction de leurs besoins.

Elle accueille désormais un centre de loisirs destiné au 11-17 ans. Des activités culturelles et sportives leur sont proposées tout en renforçant la dimension éducative, pour leur permettre de s'épanouir tout en apprenant. L'accueil de loisirs se veut un espace ludique mais aussi un lieu d'apprentissage, de découverte et d'expérimentation pour les jeunes. Par exemple, l'association Ecole et cultures organise les mardis et jeudis en fin d'après-midi des sessions de soutien scolaire à destination des collégiens et lycéens. L'accueil collectif vise à rendre les jeunes acteurs de leur propre parcours et de les rendre autonomes.

La Bulle propose également, à travers un référent du Point Information Jeunesse, un accompagnement individuel à la recherche

de stage, de formation, ou d'emploi. Il est également possible de se faire aider pour la rédaction de CV ou de lettre de motivation.

Lieu de ressources, mais aussi d'échanges, la Bulle permet aux habitants du Domaine de la Vallée de l'intégrer pleinement à leur vie quotidienne, en complément et en lien de la programmation du CVS du Patio, situé juste en face.

**Adhésion à l'année : 12 €/enfant**

### La Bulle

6 rue Georges Brassens  
Tél. : 01 30 98 85 87

**Ouverture pendant les vacances scolaires :**  
du lundi au vendredi en fonction du programme  
et des tranches d'âges

**Ouverture hors vacances scolaires :**  
les mercredis de 14h à 19h (11-14 ans)  
et les vendredis de 17h à 21h (15-17 ans)



## NOUVEAU

# Fid'Up, la fidélité pensée pour les commerçants locaux par les commerçants

Ce service numérique permet au client de créer, puis d'enregistrer dans son téléphone la carte de fidélité

Un QR à scanner, un formulaire à remplir et terminé la carte fidélité en carton ! Depuis plusieurs mois, Oualid Djebbari, fondateur de Mon Poké, teste Fid'Up, une application numérique qu'il a lui-même développé avec l'équipe du restaurant.

Son objectif ? Permettre au consommateur de créer une carte de fidélité numérique, à enregistrer dans son téléphone pour l'avoir toujours sur soi. « On avait une carte de fidélité traditionnelle, mais il arrivait que les gens la perdent ou l'oublent, ce qui était compliqué pour faire un suivi », explique le restaurateur. « Avec Ugur Saymaz, qui est notre développeur, nous avons réfléchi à une

solution adaptée pour les commerçants locaux, indépendants, qui soit facile à installer, intuitive et qui s'adapte à tous types de commerces », poursuit-il. Ainsi, Fid'Up a été créée.

**« Une offre d'essai gratuite d'un mois »**

Avec « environ 80% de clientèle locale », la fidélisation est essentielle pour augmenter son chiffre d'affaires. La partie administrateur de l'application permet de voir le nombre de clients enregistrés, le nombre de points qu'ils ont, mais aussi plus globalement le nombre de passages

par jour. « Cette partie est personnalisable, en fonction des attentes du commerçant », précise Ugur Saymaz.

En quelques mois, environ 900 clients de Mon Poké se sont enregistrés et utilisent désormais leur carte régulièrement. Côté commerçants, 61 d'entre eux, du Mantois, mais aussi d'ailleurs ont adopté cette technique. Pour ceux désirant franchir le pas, un mois d'essai gratuit est proposé, avant de souscrire à la formule pour 29,99 euros par mois.

### Contact :

Tél. : 06 05 05 58 98

Mail : [contact@fidup.app](mailto:contact@fidup.app)

## Glow by Isha, un espace pour vous sublimer

Depuis le début de l'année, Isharee Stephen a ouvert son salon de coiffure et esthétique Glow by Isha après deux mois de travaux. Après avoir travaillé comme esthéticienne en institut à Paris, elle a franchi le pas et choisi de s'installer à son compte.

Épilation, soins des mains et des pieds, massages, coiffures, de nombreuses prestations sont possibles pour prendre un temps pour soi. De plus, Isharee Stephen est à la re-

cherche d'une coiffeuse expérimentée pour renforcer l'espace coiffure.

### Informations pratiques :

#### Glow by Isha

86 route de Houdan  
Ouvert du lundi au Samedi  
de 10h à 19h

[ishareestephen@gmail.com](mailto:ishareestephen@gmail.com)  
Tél. : 07 43 53 48 11

Prise de rendez-vous possible  
sur Planity



# DOSSIER

## Mantes-la-Ville se transforme



## Faire de Mantel-Université un quartier adapté à ses habitants et usagers

Pendant un an, une concertation publique a été menée par l'Établissement public d'aménagement du Mantois (EPAMSA) afin de concilier enjeux d'aménagement et attentes des habitants. Ses conclusions ont été présentées le 29 janvier dernier.

Commerces, crèche, écoles, pôle universitaire et pôle d'échanges multimodal pour favoriser les transports en commun et les mobilités douces. La future identité du quartier Mantel-Université se précise, après un an de concertation publique. L'objectif porté par l'EPAMSA, aménageur public est de transformer cette ancienne friche industrielle en « un pôle de vie avec une identité urbaine plus forte » et qu'elle soit considérée pour les personnes extérieures comme « un générateur de centralité et d'attractivité », rappelle Emmanuelle Cerdelli, directrice générale adjointe de l'EPAMSA. Cette réunion était aussi l'occasion de faire un point sur les attentes de habitants.

### Une densification maîtrisée, des logements diversifiés

L'enjeu du logement est apparu comme majeur. Désormais, le souhait de l'aménageur est de répondre aux évolutions démographiques et sociologiques du quartier. « Nous travaillons avec un bureau d'études pour adapter l'offre de logements îlot par îlot, détaille Emilie Niepceron, cheffe de projets à l'EPAMSA. Il y aura à la fois du

logement étudiant, du logement pour les familles, du logement adapté PMR, du logement pour les salariés. » Un travail a été mené pour réduire les hauteurs. Les participants ont aussi exprimé le besoin que les opérations soient phasées, pour laisser le temps aux nouveaux habitants d'arriver.

### Un « poumon vert » de 2ha

La place de la nature a été soulevée pendant la concertation. Cyril Trétout, architecte d'ANMA, a confirmé la création d'un « parc linéaire » reliant la gare au quartier des Brouets qui constituera « la colonne vertébrale du quartier », en étant le point départ de sentes piétonnes, de sorte à ce que chaque habitant du quartier y habite à moins de 5 minutes à pied. Des espaces verts seront aussi aménagés, notamment derrière la piscine, et sur les parvis de l'ISTY et de la gare. Pour lutter contre le réchauffement climatique, la plantation de grands arbres permettra la mise en place d'îlots de fraîcheur et apportera plus de confort.

### La sauvegarde patrimoniale

Élément phare de cette requalification, la Halle Sulzer aura une programmation am-

bitieuse. Un investissement conséquent de 6 millions d'euros a déjà été réalisé pour la remise en état de ce bâtiment. Alors que les travaux de l'IUT ont démarré à l'Est, il est désormais confirmé que les commerces et les services occuperont une place centrale. « Il y a une volonté de se la réapproprier, car l'espace n'était pas traversable », insiste Cyril Trétout. Elle sera végétalisée, car traversée par le parc linéaire. A l'Ouest, la programmation de l'espace culturel, financé par le Département, est en cours d'élaboration

### Un stationnement optimisé

Alors que les enjeux de stationnement vont s'amplifier avec l'arrivée du RER E, et la livraison des nouveaux logements, l'EPAMSA souhaite développer la mutualisation du stationnement, mixant les places entre les immeubles de bureaux, utilisés en journée, et les habitations.

Dans un second temps, l'amélioration de la desserte du secteur par les transports en commun doit aussi être améliorée, pour encourager leur prise et délaissier l'usage de la voiture par les extérieurs.

# Un nouveau gymnase plus fonctionnel

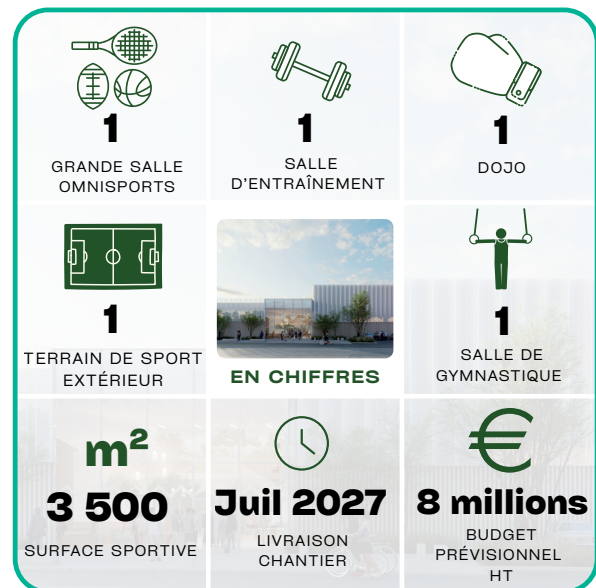
Cet équipement moderne, comprendra un terrain de sport extérieur en toiture, ouvert au public en dehors des heures d'occupation du gymnase.

De la légèreté, mais surtout de la fonctionnalité. C'est ainsi que les architectes d'Atelier Aconcept ont donné leur vision du nouveau gymnase qui sera reconstruit sur le site de l'ancien gymnase Aimé Bergeal, incendié en mai 2020. Une présentation publique a été faite pour évoquer tous ses usages. La livraison du bâtiment est prévue pour l'été 2027.

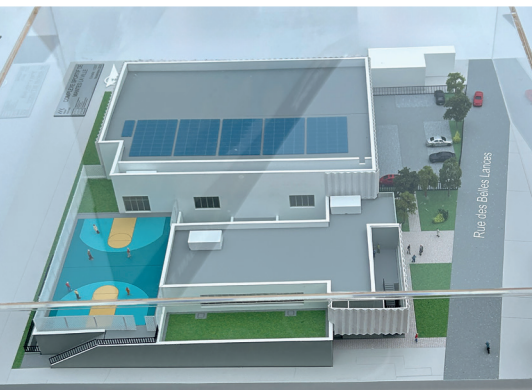
La notion d'un espace ouvert, végétalisé, a été mise en avant, lors de cette réunion. « *Nous avons un bâtiment qui se veut léger et transparent sur toute la partie centrale* », appuie Zahra Saab, directrice de projet chez Atelier Aconcept. Ainsi, le hall d'accueil sera ouvert sur un patio central végétalisé, faisant office de poumon vert à l'intérieur de la structure. Un espace cafétéria sera également créé.

Ce patio permettra aussi de rejoindre les trois espaces sportifs qui seront aménagés : une salle de gymnastique, un dojo comprenant une salle d'entraînement et trois zones de combat et enfin la grande salle omnisports de 1 340 m<sup>2</sup>. Chaque espace dispose de son propre stockage et de ses propres vestiaires. L'autre avantage de ce patio végétalisé est l'apport d'une lumière naturelle dans les salles et une aération optimale l'été.

La grande hauteur sous plafond du bâtiment permettra d'aménager des espaces de bureaux et de réunions pour les associations,



ainsi que 250 gradins pour la salle omnisport. En toiture du dojo, un terrain de sport extérieur, accessible au public en dehors des horaires d'utilisation du gymnase, sera aménagé. Garder la même superficie que l'ancien gymnase permet d'assurer une continuité dans le quartier et de favoriser la pratique sportive auprès des scolaires, associations et habitants.



# La nouvelle école créera du lien dans le quartier Mantes-Université



Cette école intercommunale de 18 classes accueillera les enfants de Mantes-la-Ville et de Buchelay. Sa construction s'inscrit dans un contexte de réhabilitation d'une ancienne friche industrielle, appartenant à la SNCF, en un quartier attractif grâce à l'arrivée du RER E.

Nouvelle étape, symbolique dans l'aménagement du quartier Mantes-Université. Ce samedi 31 janvier, la première pierre de la future école intercommunale a été posée. Son coût est de 18 millions d'euros, et elle sera financée notamment avec l'aide du Département.

La réussite du projet est également le fruit d'un travail intercommunal entre Mantes-la-Ville et Buchelay, pour faciliter le quotidien des parents, obligés de scolariser les enfants en dehors de leur quartier de résidence.

L'établissement a été pensé pour s'insérer parfaitement dans le quartier en plein renouvellement, en particulier avec

la piscine et le futur jardin paysager qui seront situés à proximité immédiate. Les matériaux choisis, sont d'une haute qualité environnementale et permettent une invisibilisation des élèves depuis la rue.

## Un ensemble harmonieux

Pour autant, l'agence Engasser & Associés, lauréate du concours, évoque un cocon, avec en son centre un cœur paysager, composé d'une cour Oasis. Tout autour, les bâtiments viendront s'enrouler et le tout formera un ensemble cohérent via des jeux d'altimétrie, de toitures et de rampes. Les toitures, végétalisées, seront aussi des espaces utilisés comme jardin pédagogique et comme terrain de sport. Un nouveau

centre de loisirs, d'une capacité de 120 places, a également été intégré au projet.

Chaque partie, maternelle au rez-de-chaussée et primaire à l'étage, fonctionnera indépendamment de l'autre. Cette organisation permettra également une ouverture des espaces comme le terrain de sport ou la cour de l'école, en dehors du temps scolaire, afin de créer du lien dans le quartier.

« C'est une fierté de voir cette ancienne friche se transformer petit à petit et devenir un pôle d'attractivité du Mantois, souligne le maire Sami Damergy. Cette école, innovante par son fonctionnement, y contribuera. »

EN

CHIFFRES

6 classes maternelles  
12 classes élémentaires  
2 cours d'écoles séparées

3 860 m de 2 superficie totale  
1 cantine  
1 accueil périscolaire  
1 centre de loisirs primaire

# Construction de 4 terrains de padel dans le complexe sportif du stade du Moulin des Rades

Créé en 1969, le padel a réussi à s'imposer dans le paysage français. Ce sport de raquette, à la différence du tennis, ne se joue qu'en double, et, sur des courts encadrés de vitres et grillages.

En proposant quatre courts, Mantes-la-Ville s'inscrit dans la dynamique d'offrir des équipements modernes, accessibles et fédérateurs. Ils pourront ac-

cueillir des compétitions nationales et internationales. Son court central permettra d'asseoir 180 spectateurs.

« *Un moteur d'attractivité pour le territoire* »

Ces 2 halles complètent la réhabilitation globale du complexe sportif du Moulin des Rades, entamée en 2021. (Terrain

de football synthétique, 2 courts de tennis tous temps).

L'opération globale a coûté 1,474M€ TTC et a reçu une subvention de 457 958€ TTC de la Région Île-de-France au titre du financement d'équipements sportifs de proximité.

**Coût du chantier : 1,474M€ TTC**  
Subvention de la Région : 457 958€ TTC

**Halle 1 : 1 terrain d'honneur**  
Benjamin Tison  
et 180 places en gradin

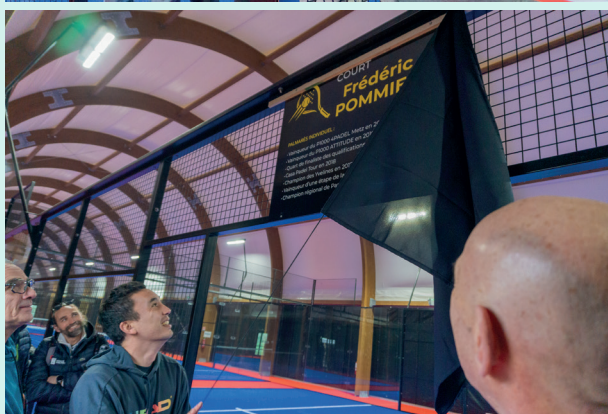
**Halle 2 : 2 terrains d'entraînement**  
et 1 court Frédéric Pommier

## Une journée pour découvrir le padel et ses champions

Le 14 février dernier, Mantes-la-Ville inaugurerait ses quatre courts de padel.

Cette journée découverte a pris une dimension particulière grâce à la présence de figures du padel, nationales et internationales. Parmi, lesquelles l'ex-n° 1 français (2018 à 2023), médaillé de bronze avec l'équipe de France en 2022 aux championnats du monde, Benjamin Tison, qui a dévoilé la plaque d'un terrain qui porte son nom.

« Avec Frédéric Pommier et Julien Maigret, je pratique le padel depuis quelques années, et j'ai constaté le levier d'attractivité, de convivialité que représente cette discipline. Convaincu que la qualité de nos courts, et leur homologation pour les compétitions de haut niveau, contribueront au dynamisme de la commune et à l'émergence de jeunes talents de Mantes-la-Ville », souligne le maire Sami Damergy.





Avant



Après

# L'avenue Jean Jaurès modernisée et apaisée

Attendue depuis 20 ans et après un an de travaux, l'avenue Jean Jaurès montre un nouveau visage. Requalifié, cet axe majeur tout comme la route de Houdan et le boulevard Roger Salengro permet désormais une cohabitation sereine entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Grâce à une convention tripartite, passée entre la Ville, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et le département des Yvelines, fixant les contours d'un projet maîtrisé, raisonné et concret, le calendrier a pu être respecté. Au vu de l'environnement contraint, le projet a été mené par phases, afin de limiter les nuisances. L'enfouissement des réseaux aériens permet une modernisation et un impact visuel plus agréable pour tous. Les aménagements réalisés, plus accueillants, contribueront à l'attractivité des espaces.

## Objectifs du projet

- >> Moderniser les infrastructures vieillissantes
- >> Améliorer le partage de la voirie
- >> Redynamiser l'attractivité commerciale
- >> Renforcer la sécurité routière et la durabilité environnementale (instauration d'une zone 30)

## Repères clés



**1 150 mètres**

le linéaire de l'avenue Jean Jaurès



**Rénovation**

de la chaussée, des trottoirs, bordures et caniveaux



**Enfouissement des réseaux**

Énergie - Télécommunication



**Création de 4 plateaux**

instauration d'une zone 30



**3 arrêts de transports en commun**

mise aux normes d'accessibilité



**Création sur trottoirs**

(là où s'est techniquement possible) d'espaces verts + installation de mobiliers urbain type barrières de ville aux emplacements pouvant être « sensibles » afin de sécuriser le cheminement des piétons.



**Coût global de l'opération 3,5 Millions**

2,3M€ GPS&O

0,6 M€ Département

0,4M€ Syndicat d'électricité des Yvelines

0,2M€ Mantes-la-Ville

# Témoignages

“

« Quand on vient de la rue du Colonel Moll, l'ajout du stop est génial. Cela a permis de sécuriser l'accès à l'avenue. On a une meilleure visibilité. C'est un très beau résultat, c'est propre, je suis satisfaite. »

Etiennette

“

« C'est des travaux, on sait qu'il y aura forcément des contraintes. Moi je trouve ça très réussi. Ça va faire 40 ans que je suis là, ça fait 40 ans qu'on attendait. Je trouve que l'avenue a complètement changé d'allure. Les équipes ont été très bien, très réactives, la communication a été fluide. »

Marie-Claire



Enfouissement des réseaux (avant)



Enfouissement des réseaux (après)



Réfection des bordures de trottoirs



Création de plateaux

## Un service Seniors en constante évolution

Comme à chaque début d'année le service Seniors a présenté son action aux membres du Conseil consultatif des seniors



Au quotidien, le service Seniors est engagé auprès des 60 ans et plus. À travers une offre diversifiée d'actions, d'animations et de dispositifs d'accompagnement, le service s'est inscrit pleinement dans les enjeux liés au vieillissement de la population et dans une logique de prévention, de participation citoyenne et de maintien du lien social.

L'année 2025 a été marquée par l'obtention du label Ville amie des Aînés au rang argent. Les démarches de participation citoyenne ont été renforcées dans le cadre de cette démarche de labellisation. Des tables rondes

associant les seniors, les services municipaux et partenaires institutionnels ont été organisées.

Les grandes sorties ont été maintenues au nombre de 5, afin de renforcer la convivialité et l'ouverture culturelle. Les sorties de proximité, quant à elles, maintiennent le lien social, notamment auprès des seniors les plus fragiles.

De nombreuses actions autour de bien-être et de la prévention sont proposées, pour faciliter le quotidien. Ces actions, menées en lien avec les EHPAD et les CVS ont permis de renforcer la confiance en soi des participants.

**2 210 transports** effectués par le minibus seniors

**177 seniors inscrits** pour le minibus

**1 200 colis** de Noël distribués

**190 participants** au forum ensemble pour demain

## Agenda Mars / Avril

### Atelier scrabble adultes

Mercredi 4 mars - 14h  
Bibliothèque Du Bel Air

### Atelier scrabble adultes

Mercredi 1<sup>er</sup> avril - 14h  
Bibliothèque Du Bel Air

### Café littéraire adultes

Mercredi 8 avril - 14h  
Bibliothèque Du Bel Air

### Ateliers numérique

- **Jeudi 19 Mars**  
>> Prise en main de l'ordinateur / tablette
- **Jeudi 02 Avril**  
>> Notions sur l'intelligence artificielle
- **Jeudi 16 Avril**  
>> Utilisation des sites internet
- **Mardi 12 Mai**  
>> Cybersécurité
- **Jeudi 28 Mai**  
>> Scanner et signer des documents

- **Jeudi 11 Juin**  
>> Préparer un déplacement ou un voyage : recherche de sites
- **Jeudi 25 Juin**  
>> Photos

En partenariat avec le Pimm's  
Inscription auprès du service seniors  
Tél. : 06 50 18 57 90  
**Mairie de Mantes-la-Ville**

### Ciné - Seniors

**Mardi 8 avril - 10h30**  
**Mardi 5 mai - 10h30**  
Tarif : 2,50€ - RDV sur place  
**CGR de Mantes-la-Jolie**

### Animation histoire de votre ville

**Mardi 14 avril - 14h**  
Avec Gérard Le Coustumer  
**Mairie de Mantes-la-Ville**

### À SAVOIR

Des séances d'aquagym pourront être proposées à partir de la fin du mois de mars. Les personnes intéressées sont invitées à se renseigner et à s'inscrire auprès du service seniors. Les séances pourront être organisées en fonction du nombre d'inscriptions.



©DR



©DR

## La parole comme **vecteur d'émancipation**

La 4<sup>e</sup> édition du concours d'éloquence se tient jusqu'au 23 mai. Quatre villes, dont Mantes-la-Ville, s'affrontent.

Pour sa 4<sup>e</sup> édition, le concours Eloquenc'Art fait étape à Mantes-la-Ville. Porté par l'association Jeunesse sans frontières, il se déroulera simultanément dans trois autres villes des Yvelines : Mantes-la-Jolie, Les Mureaux et Trappes.

« Lorsqu'Eloquenc'Art a été créé, l'objectif était de libérer la parole et de créer un espace d'expression pour les jeunes », rappelle Rudy N'Zinga, responsable de Jeunesse sans Frontières et cofondateur du dispositif.

« **Devenir une référence pour les 15-25 ans** »

A destination des 15-25 ans, le concours se fait également en lien avec les établissements scolaires, comme le lycée Camille Claudel. « *Ce travail est important pour nous puisqu'il permet de relier la vie scolaire du jeune à ces objectifs* », rappelle Rudy N'Zinga. Les enseignants sont aussi mis à contribution pour choisir les sujets sur lesquels devront plancher les participants.

Réussite, résilience, famille, monde professionnel, écologie, au total une quinzaine de sujets sont proposés au choix des participants. Jusqu'au mois de mai, ils se réunissent tous les

vendredis, de 18h à 20h, pour s'entraîner, travailler et découvrir le monde de l'art oratoire.

En quatre ans d'existence, le concours a connu de beaux succès, dont la participation de Kery James en tant que juré ou encore une finale à la Bibliothèque Nationale de France. « *On travaille beaucoup avec des jeunes qui sont très timides, et qui petit à petit deviennent des amoureux de la prise de parole* », souligne Rudy N'Zinga.

### Comment se passe le concours ?

#### • Premier tour le 21/02

Le premier tour consiste en un premier passage seul, devant le jury et sans public, sur le sujet choisi. A l'issue, les meilleurs orateurs sont sélectionnés.

#### • Demi-finale le 04/04

Pour la demi-finale, les sélectionnés s'affrontent en face-à-face sur un thème donné, l'un représentant le Pour, et l'autre le Contre. Le passage se fait devant un jury et un public

#### • Finale le 23/05

La finale se tiendra au CGR de Mantes-la-Jolie et se déroulera en deux temps. D'abord deux face-à-face ville contre ville, puis les deux gagnants s'affronteront pour un ultime duel.

# À Mantes-la-Ville un lourd héritage de la guerre franco-prussienne

Quatre habitants du Mantois ont été fusillés par les Prussiens le 23 septembre 1870.



Troupes allemandes à Torcy en septembre 1870, Source Wikipédia

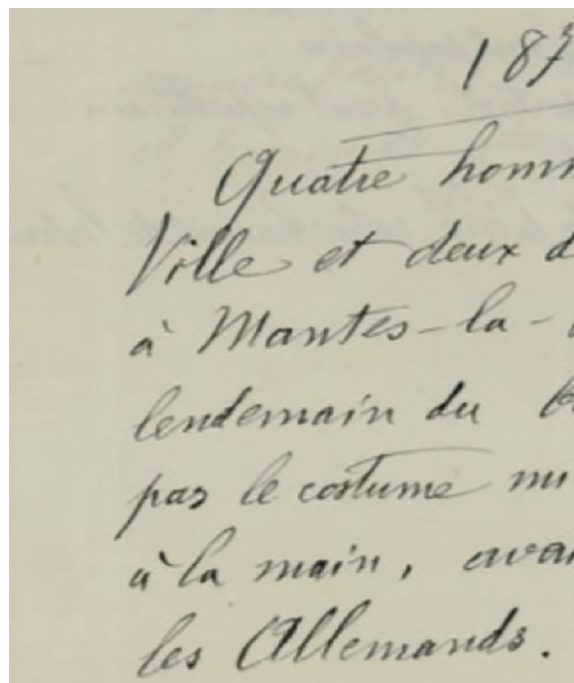
## 1870, une guerre souvent ignorée qui a pourtant marqué notre commune

Nous n'avons pas de monument aux morts pour nous souvenir de **la guerre franco-prussienne de 1870** qui a pourtant marqué la mémoire de nos ancêtres.

Les causes de la guerre sont multiples. Le roi de Prusse et son chancelier Bismarck mènent une politique expansionniste et d'unification des états allemands. Napoléon III, inquiet, cherche à renforcer son autorité et déclare

la guerre à la Prusse, le 19 juillet 1870. Le 2 septembre 1870, les Prussiens prennent Sedan et capturent l'empereur. Le 4 septembre 1870, la République est proclamée.

Les armées françaises ne parviennent pas à arrêter l'envahisseur qui atteint la Seine-et-Oise (ancien nom de notre département) le 13 septembre.



Source : Monographie communale de Paul Aubert, Mantes-la-



Source : Musée Carnavalet, dessin plume et encre de Chine, lieutenant-colonel Mocquart, 1870-1871, Inventaire D586

0  
mes, dont deux de Mantes-la-  
de Mantes, furent trouvés morts,  
Ville, le 23 septembre 1870,  
bombardement de Mantes. Noyant  
militaire, ces hommes, pris les armes  
eurent été fusillés et mutilés par

a-Ville (Yvelines, France), 1863 – 1949, Archives départementales des Yvelines, cote J 3211/14.

## Le Mantois occupé, entre résistance et représailles

Alors que Paris est assiégée, le Mantois tente de résister. Le 19 septembre, le pont de Mantes est détruit. Peine perdue ! Les Prussiens franchissent la Seine le lendemain. A partir du 22 septembre, les « **Francs-Tireurs** », constituées de volontaires poursuivent le combat. Ils appartiennent aux « **volontaires de la Seine** » du colonel Mocquart. Chargés de protéger la Normandie, ils organisent des embuscades durant l'automne 1870. La journée du 22 septembre 1870, illustre la nature de ces combats. Les francs-tireurs se rendent à Mézières-sur-Seine, font le coup de feu et tuent deux cavaliers allemands. Les autorités mantoises voient d'un mauvais œil ces actions car elles exposent les civils à des représailles.

Ainsi, ce 22 septembre, les Prussiens bombardent le village de Mézières puis installent leur artillerie sur les hauteurs de Guerville menaçant Mantes d'une totale destruction. Pour donner plus de poids à leur avertissement, une vingtaine d'obus est tirée sur la ville.

C'est dans ce contexte qu'un autre événement se produit à Mantes-la-Ville. Quatre (ou cinq hommes, selon d'autres sources) sont fusillés et mutilés par les Prussiens. Leurs corps sans uniforme sont retrouvés le 23 septembre dans un fossé. Ce massacre est mal documenté. Ce sont selon toutes vraisemblances deux mantevillois et deux Mantais. **Sont-ils des Francs-tireurs ou des habitants victimes de représailles ?** Nul ne le sait mais leur exécution illustre la violence d'une occupation de sinistre mémoire.

La situation sociale est catastrophique, **l'armistice du 28 janvier 1871** est accueilli tristement mais avec soulagement. Cependant, l'occupation du pays ne prend fin qu'en 1873, le gouvernement français versant 5 milliards de Francs-or et acceptant la **perte de l'Alsace-Moselle** au profit **l'Empire allemand** proclamé le **18 janvier 1871** à **Versailles !**

# Pour une vidéo protection plus efficace

Au vu de l'évolution de la délinquance et après plusieurs années d'échanges avec les différents partenaires que sont la police nationale, les habitants, les associations, les commerçants et les bailleurs, la vidéo protection opère sa modernisation et se renforce sur notre ville.

Démarré depuis plusieurs mois, ce chantier permet de moderniser le dispositif actuel qui rend difficile l'exploitation des images avec des caméras qui ne visionnent pas à 360 degrés. Il s'agit aussi d'augmenter le nombre de caméras de voie publique et bâtementaire et de créer un nouveau centre supervision urbain (CSU) opérationnel avec des opérateurs vidéo.

« Près d'un million d'euros pour ce projet »

Créé en 2016 sans opérateur, le CSU actuel dispose aujourd'hui de 33 caméras au total, réparties entre la voie publique et les bâtiments municipaux. Cependant l'implantation des caméras aujourd'hui ne correspond plus à l'évolution de l'état de la délinquance de la ville.

Le CSU actuel souffre également d'un fonctionnement passif c'est à dire sans opérateur. Il manque de réactivité en temps réel pour permettre d'identifier les personnes faisant preuve d'incivilités ( dépôts sauvages...) mais aussi pour intervenir

dans des délais les plus courts sur des accidents sur la voie publique. Il n'est donc pas en soutien des effectifs de Police Nationale et de Police Municipale sur le terrain.

De plus, la surface du CSU actuelle étant trop petite il est également prévu l'aménagement d'un nouveau local pour accueillir des opérateurs vidéo qui pourront visionner les images en temps réel.

Le coût de ce projet est estimé à 741 000 d'€ pour les équipements et les demandes de subventions ont été faites auprès de la Région et de l'Etat.

Cette évolution vient compléter l'ensemble des dispositifs déjà mis en œuvre sur la ville depuis plusieurs années avec le service Médiation/prévention, la brigade de journée de la police municipale, et les forces de police étatique.

Le recrutement de 4 policiers municipaux supplémentaires est également prévu pour la mise en œuvre d'une brigade de nuit sur des horaires pouvant aller jusqu'à 6h du matin.

## EN CHIFFRES

**13** nouvelles caméras de voie publique  
**2** caméras mobiles  
**2** opérateurs CSU recrutés

**15** caméras existantes modernisées  
**50,3 m<sup>2</sup>** de superficie pour le local,  
contre 27,81 m<sup>2</sup> auparavant

### Objectifs :

- + de sécurité
- + de réactivité
- + de complémentarité



# Le réseau Eco-chaleur du Mantois, se chauffer en faisant des économies

Le 21 octobre dernier, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et Dalkia ont officialisé l'extension du réseau Eco-chaleur du Mantois, déjà opérationnel dans le quartier du Val Fourré. Pour Mantes-la-Ville c'est l'opportunité de participer à une démarche environnementale en réduisant la consommation d'énergie de ses bâtiments municipaux. De plus, la ville a recommandé aux bailleurs sociaux d'être raccordés pour alléger la facture énergétique des Mantevillois.

## Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

Un réseau de chaleur est un système de canalisations qui permet d'acheminer vers un ensemble de bâtiments de la chaleur produite localement, à partir d'énergies renouvelables et de récupération. Cette chaleur, sous forme d'eau chaude, permet de fournir le chauffage des bâtiments et l'eau chaude sanitaire.

## Quels sont les quartiers concernés ?

L'extension du réseau Eco-chaleur du Mantois concernera notamment le futur quartier Mantes-Université, le centre-ville, le quartier des Merisiers-Plaisances. Bâtiments publics, tertiaires et immeubles en chauffage collectif pourront être raccordés et bénéficier de tarifs attractifs.

## Quand démarreront les travaux ?

A Mantes-la-Ville, les travaux démarreront en 2027 sur le boulevard Roger Salengro, au niveau des voies ferrées. Ils consistent en un déploiement et une pose de

tuyaux de réseau d'eau chaude sous la voie publique et au raccord des bâtiments concernés.

## Quels sont les bénéfices attendus ?

Pour les bâtiments raccordés, le réseau Eco-chaleur du Mantois permettra de réaliser des économies jusqu'à 30% sur leur facture de gaz. Il est possible de demander une étude de faisabilité sur le site de France chaleur urbaine : <https://france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr> Cela permettra également à la collectivité de répondre aux obligations du décret tertiaire en réduisant notre consommation d'énergie fossile.

## Qu'est-ce que la loi tertiaire ?

Issue du décret 2019 771 du 23 juillet 2019 dit « décret tertiaire », il impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments et parties de bâtiments de 1 000 m<sup>2</sup>, et plus, à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique.



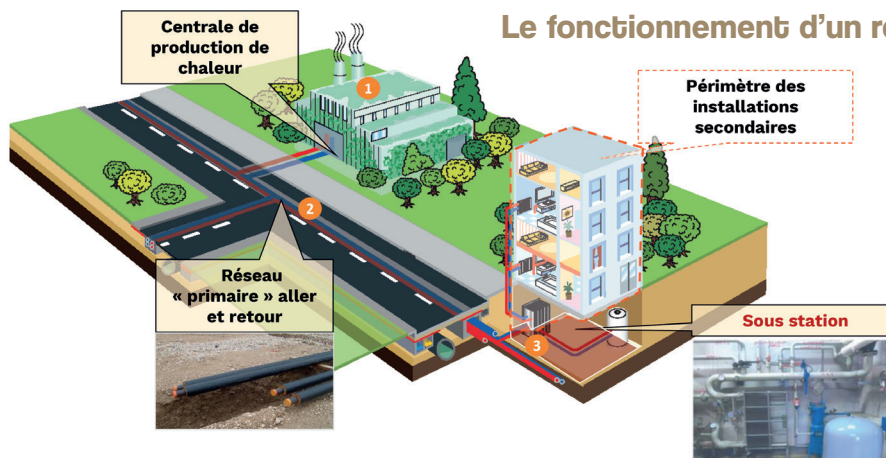
## EN CHIFFRES

• **92 %** d'énergie décarbonée utilisée

• **20 000** équivalents-logements concernés à Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Limay

• **33 500 tonnes** de CO<sub>2</sub> évitées par an

• **100 000 heures** d'insertion sociale sur le chantier, pour favoriser le retour à l'emploi



## CULTURE

# Du côté des expositions à l'Espace culturel Jacques Brel



## À la découverte des vents du monde

DU 24 FÉVRIER  
AU 19 MARS

**Exposition interactive. En partenariat avec la GPS&O et Buffet Crampon.**

Exposition sur les instruments à vents, par les bibliothécaires de la Médiathèque du Conservatoire Quincy Jones. Cette exposition permet la découverte de 28 instruments à vent ainsi que du vocabulaire spécifique associé. Illustrée et enrichie de QR code qui permettent une expérience non seulement visuelle mais également auditive, l'exposition a pour but de donner le goût de ces instruments moins connus que le piano, la guitare ou le violon. On y trouve les vents "classiques" en occident (hautbois, flûtes, basson, trombone, orgue...) et de multiples instruments issus d'autres genres musicaux du monde entier (bando-néon, daegeum, kakaki, shofar...).

## Peinture Chloée Toïgo « Amour »

DU 24 MARS  
AU 15 AVRIL

Chloée a toujours été fascinée par le dessin. Elle commence très tôt les expositions en groupe, qui lui renvoient un avis favorable du public et une admiration des professionnels pour le travail effectué malgré son jeune âge. Autodidacte et pointilleuse, Chloée veut atteindre la perfection dans ses peintures hyperréalistes. Petit à petit elle chemine avec force et maturité vers un mode d'expression bien à elle, tout en s'inspirant des plus grands, notamment Gustav Klimt qu'elle admire. Elle ressent le besoin d'allier le réalisme à une dimension plus abstraite. Sa marotte du moment : les singes, souvent peints dans des postures de tendresse. Elle espère ainsi créer une connexion avec le spectateur, et qui sait, faire naître une prise de conscience élevée dans le respect de la nature et des animaux.

## « C'est notre histoire, Esclavage et Abolition une histoire de France » et Bande dessinée « Pacotille »

DU 5 MAI  
AU 27 JUIN

**En partenariat avec la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et Bulles de Mantes.**

Inscrire l'esclavage colonial comme un fait majeur de l'Histoire de France, faire reconnaître ses héritages multiples, politiques, culturels et humains, utiliser le savoir pour lutter contre le racisme et les discriminations, telle est l'ambition de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage créée en 2019.

La bande dessinée « Pacotille » : L'histoire de l'esclavagisme à hauteur d'enfant. Nzinga est née au pays de la panthère, le royaume Kongo, au XVIIe siècle.

## Coups de coeur des bibliothèques



### Du calme, Grand Monstre Rouge !

de Ed Emberley

aux éditions Kaléidoscope

Après Va-t-en, Grand Monstre Vert !, et Bonne nuit, Petit Monstre Vert, découvre Grand Monstre

Rouge qui est très en colère ! Au travers des découpes de pages qui déforment et reforment son visage, passant de grimace à sourire, compte, inspire-expire avec lui et fait disparaître sa colère. Au fur et à mesure des pages, Grand Monstre Rouge quitte sa noirceur et retrouve des couleurs. Un album pour les plus jeunes qui aide à gérer ses émotions tout en douceur.

### Le monde est fatigué de Joseph Incardona.

Finitude

Eve, victime de violence routière, porte des prothèses aux jambes. La jeune femme gagne sa vie en se métamorphosant en sirène et se produit dans les plus grands aquariums du monde, souvent devant des milliardaires (seuls à pouvoir s'offrir ses prestations). L'auteur dresse le portrait d'une survivante bien décidée, malgré la douleur et les risques qu'elle encourt, à aller jusqu'au bout de la mission qu'elle s'est fixée. Dans ce roman, tragédie, violence et rêve se côtoient.

### Minuit passé

de Gaëlle Geniller

édition Delcourt,  
collection Mirages

Guerlain revient en compagnie de son jeune fils vivre

dans le manoir de son enfance. Dont il n'a étrangement aucun souvenir. Alors que Guerlain est sujet aux insomnies de curieux événements se produisant entre les murs de cette impressionnante bâtisse. Découvrez ce conte onirique, à la fois chaleureux et inquiétant qui vous plonge dans une histoire émouvante et pleine de mystères sur le passé mais aussi les liens familiaux.

# 20

# 26 AGENDA

## Mars

### Exposition « Femmes inspirantes d'exception »

2 au 13 mars au CVS Arche-en-Ciel  
8 mars à l'Espace culturel Jacques Brel  
Portraits et textes

### Journée de la femme

Vendredi 6 mars

14h - 17h : City stade des Brouets  
tournoi sportif au féminin mère/fille  
17h - 17h45 : EVS des Brouets  
témoignage sportif de Lydia  
18h - 22h : EVS des Brouets  
repas adultes et seniors

### Conférence Mozart : il n'y a pas que l'opéra

Mercredi 11 mars - 14h

Espace culturel Jacques Brel

### Drum Brothers

Samedi 14 mars - 20h30

Jonglerie musicale

Espace culturel Jacques Brel

### Élections municipales

Dimanche 15 mars - 8h à 20h

et dimanche 22 mars - 8h à 20h

Bureaux de vote à Mantes-la-Ville

### Cérémonie patriotique

Jeudi 19 mars - 9h40

Monument aux Morts

Place de la Mairie

### Le Cid (c'est speed !) d'après Corneille

Samedi 21 mars - 20h30

Dimanche 22 mars - 16h30

Théâtre rock

Espace culturel Jacques Brel

### Fest-Noz

Samedi 28 mars - 20h

Concert et danse

Espace culturel Jacques Brel

## Avril

### Cycle d'apprentissage à vélo (adultes)!

Début avril à fin juin :

séances les mardis de 9h30 à 11h

Inscription CVS le Patio - 01 30 98 27 75

Domaine de la Vallée

Rejoignez nous pour un  
**Cycle d'apprentissage à vélo !**

Séances de 9h30-11h

- Mardi 7 avril
- Mardi 14 avril
- Mardi 21 avril
- Mardi 28 avril
- Mardi 5 mai
- Mardi 12 mai
- Mardi 19 mai
- Mardi 26 mai
- Mardi 2 juin
- Mardi 9 juin
- Mardi 16 juin
- Mardi 23 juin

Modalités d'inscription :

Inscription au CVS le PATIO

3 rue Georges Brassens 78211 Mantes-la-Ville 01 30 98 27 75

Lieu des séances : Quartier du Domaine de la Vallée

Quartier du Domaine de la Vallée

### Concert de l'orgue

Dimanche 12 avril

Musiques de film

Église du Sacré Coeur

### Forum de l'alternance

Mercredi 15 avril

Espace culturel Jacques Brel

### Salon des Arts Mantevillois

Du 18 au 25 avril

Espace culturel Jacques Brel

### Cérémonie patriotique

Dimanche 26 avril - 11h20

Monument aux Morts

Place de la Mairie

## Mai

### Sandrine Sarroche

Jeudi 7 mai - 20h30

Humour

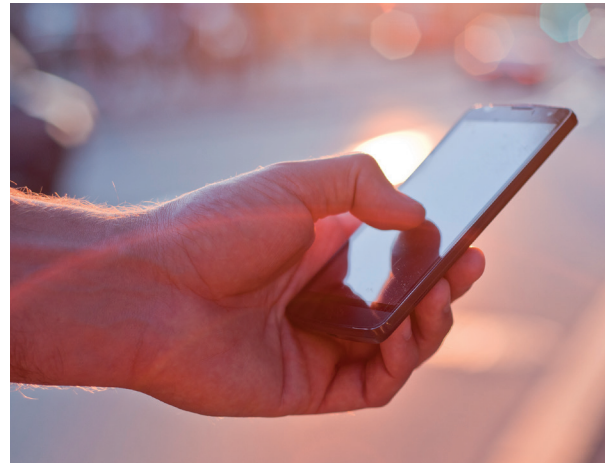
Espace culturel Jacques Brel



## Suite aux travaux un nouveau centre de loisirs aux Alliers de Chavannes

Pour plus de praticité, un nouveau centre de loisirs a ouvert à l'école des Alliers de Chavannes, en remplacement des centres des Pom's et des Coutures. **La capacité d'accueil a été augmenté de 30 places.** Il est ouvert le mercredi en période scolaire, et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires. L'accueil des enfants se fait entre 7h30 et 9h le matin et les départs se font entre 17h et 19h.

Contact : 01 30 98 82 98



## Pass Destination : des sorties à prix réduits toute l'année

Le PASS DESTINATION YVELINES - HAUTS-DE-SEINE est une application gratuite développée par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

Cette application permet d'accéder à près de 100 sites touristiques culturels, sportifs et de loisirs de ces départements, en profitant de tarifs avantageux, avec 15% de réduction minimum. Elle permet à son titulaire, ainsi qu'à ses accompagnants mineurs, de bénéficier d'une réduction, dans la limite de 4 personnes au total. Application disponible sur Google Play et l'App Store.

## À VOS JEUX GRILLES DE SUDOKU

www.sudokuweb.org

5	6	7	8	1	4	9		2
2								5
8		4	2		9			6
6				4		8		3
				2			5	1
7	8	5		9	3		2	4
3	7	8		6	2			9
		6					2	
	9		5		1			7

www.sudokuweb.org

	8		5	4	2	3		
2		3	6		8		4	9
	5	6		3				1
		8	4		3		1	5
9			8	2	5		3	6
3	6	5		9	1		2	
	9	2	3		6	1		
5				8	4			3
	3			5				



## Infos pratiques

### Numéros de téléphone

#### Mairie de Mantes-la-Ville

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi de 13h à 19h

Vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 16h

Samedi de 9h à 12h

Tél. : 01 30 98 55 49

#### CCAS

Tél. : 01 30 98 55 42

#### France Services

Tél. : 01 30 98 55 40

#### Maison de la Petite enfance

Tél. : 01 30 98 55 44

#### Espace culturel J.Brel

Tél. : 01 30 98 55 46

#### CVS Le Patio

Tél. : 01 30 98 27 75

#### EVS Arche-en-Ciel

Tél. : 01 34 78 40 33

#### CVS Augustin Serre

Tél. : 01 30 98 45 46

#### Bibliothèque du Domaine de la Vallée

2, rue Georges Brassens

Tél. : 01 30 98 30 87

#### Bibliothèque des Brouets-Meuniers

30, rue Victor Schoelcher

Tél. : 01 30 98 78 49

#### Bibliothèque Jean Anouilh

16 bis, rue Jean Moulin

Tél. : 01 30 98 79 49

#### Police municipale

Tél. : 01 30 98 55 06

#### Service seniors

Tél. : 06 50 18 57 90

#### Espace Santé

Tél. : 09 52 52 85 48

## Tribune de la majorité municipale

Être Elu, c'est avant tout être au service des habitants. À Mantes-la-Ville, cette responsabilité s'exprime par la proximité, l'écoute et la capacité d'agir pour répondre aux besoins du quotidien.

Comme pour l'ensemble des collectivités, le contexte reste exigeant : les ressources se tendent, les besoins évoluent. Notre rôle est de continuer à faire avancer la ville, en veillant à l'équilibre entre ambition et réalisme.

Plusieurs chantiers structurants ont été engagés : restructuration de l'école des Alliers de Chavannes, construction d'un nouveau gymnase et d'une école intercommunale, renforcement du numérique dans les établissements scolaires...

D'autres réalisations traduisent également la volonté de renforcer l'attractivité de notre territoire : réhabilitation de la Halle Sulzer, mise en

œuvre d'une charte architecturale pour un urbanisme plus qualitatif et durable, développement du quartier Mantes Université associant logements, équipements et activités économiques.

Ces projets trouvent leur force dans la concertation et la coopération : associations, acteurs locaux et habitants y participent activement. L'action municipale s'inscrit dans cette logique d'intérêt général.

Les défis restent importants en matière d'équipements, de cadre de vie ou de cohésion sociale mais la commune poursuit son travail avec constance et transparence, au service de tous.

Protéger, investir et préparer l'avenir constituent les axes permanents de notre action municipale au service de Mantes-la-Ville.

• • •

## Rassemblement pour Mantes-la-Ville

### Nouvelle école : de l'abandon à l'échec

Le bilan de M. Damergy en matière scolaire est catastrophique et c'est impardonnable puisqu'il s'agit de la principale compétence obligatoire dans une commune.

Nous avons dénoncé au début du mandat son choix déplorable et incompréhensible d'abandonner notre projet finalisé sous le mandat précédent. Cet abandon a eu des conséquences considérables pour le contribuable. En effet, entre toutes les dépenses réalisées pour les études (environ 1 million d'euros) et le dédommagement du cabinet d'architecte qui a travaillé sur le projet (c'est-à-dire 10 à 12% du coût total qui s'élevait à 12 millions d'euros), la majorité est responsable du gaspillage d'au moins 2 millions d'euros d'argent public.

Pis, M. Damergy a évidemment été incapable de livrer sa nouvelle école avant le terme de

son mandat (ce qui était prévisible) puisqu'elle ne sera pas terminée avant la rentrée de septembre 2028.

Dans le même temps, la population de Mantes-la-Ville a augmenté de 3000 habitants en 6 ans. 3600 logements sont encore prévus dans la ZAC Mantes Université (quartier de la gare), sans oublier les projets immobiliers déjà initiés dans le reste de la commune (2 projets rue Camélinat, plusieurs projets rue des Deux Gares...).

C'est un grave problème mais M. Damergy se moque des conséquences néfastes sur les conditions de travail de nos enfants et de leurs enseignants. C'est indigne !

Facebook.com/rassemblementpourmanteslaville  
cyril.nauth@gmail.com  
0666135709



# FEST-NOZ

28 MARS • 20H

Espace culturel Jacques Brel

Mantes-la-Vi*ffe*



# GRAND COMPTOIR MÉTAL

4 AVRIL • 20H30

Espace culturel Jacques Brel

Mantes-la-Vi*ffe*

**RÉMI LARROUSSE**



**CONFIDENCES D'UN  
ILLUSIONNISTE**

# CONFIDENCES D'UN ILLUSIONNISTE

11 AVRIL

20H30

Espace culturel  
Jacques Brel

Mantes-la-Vi*ffe*